

N° 2024_012

FINANCES - Budget Principal – Compte de Gestion 2023 - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 8 avril 2024 à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21
Présents : 16
Votants : 19

Excusés :

Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Charline MARTINEAU, Marie-Françoise QUERE.

Pouvoirs :

Daniel BOCQUET Joël GIRARD
Christiane BRESSION Pascal FOULON
Charline MARTINEAU Bruno GUITTARD

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31 ;

Vu les délibérations n°2023-025 et 2023-026 relative au compte de gestion et au compte administratif 2022 ;

Vu le compte de gestion et le compte administratif 2022 du budget principal ;

Considérant qu'il convient d'étudier le compte de gestion 2023 avant d'examiner le compte administratif 2023 dans le cadre du budget principal ;

Considérant que les résultats, globaux et par section, du projet de compte administratif présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2023 sont sincères et conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le Comptable public ; Que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses ;

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

D'APPROUVER le compte de gestion du Comptable public du budget principal pour l'exercice 2023, qui donne les résultats suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	-388 611,47€	-	-490 366,99€	-878 978,46€
Fonctionnement	708 400,21€	-	143 103,49€	851 503,70€
TOTAL	319 788,74€	-	-347 263,50€	-27 474,76€


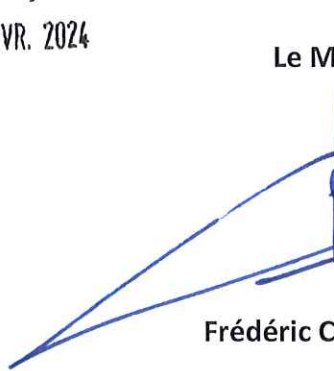
D'ARRÊTER les comptes de gestion du Comptable public pour l'exercice 2023 du budget principal ;
DE DONNER quitus à Madame La Comptable pour sa bonne gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le

11 0 AVR. 2024

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 11 0 AVR. 2024

Et de l'affichage le 11 0 AVR. 2024

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA

